



ASSOCIATION ORT



SIÈGE SOCIAL :

4 bis rue des Rosiers - 75004 Paris

01.44.54.31.80

LIVRET D'APPRENTISSAGE

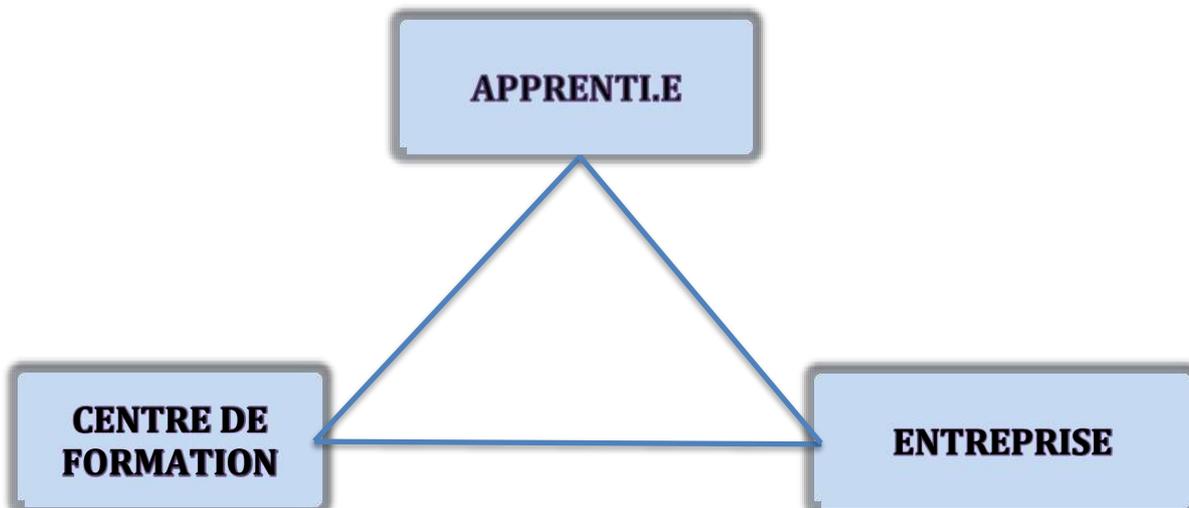
Apprenti.e

.....
Diplôme préparé en mécanique automobile et session

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (RNCP 39809)

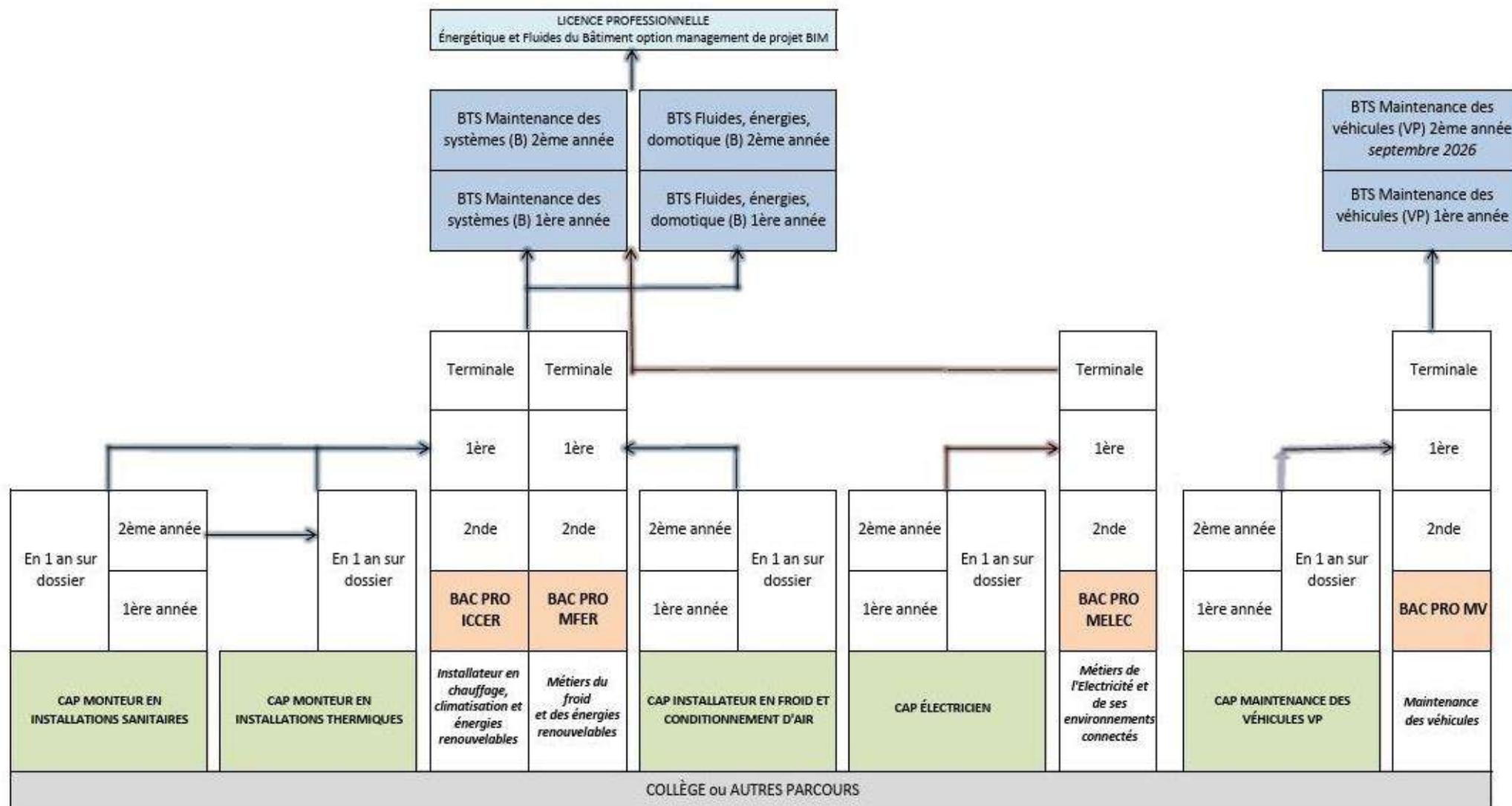
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL (RNCP 40009)

Session : -



Mise à jour août 2025

PARCOURS DE FORMATIONS



Apprenti.e

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Représentant légal, nom et téléphone :

Nouvelle adresse en cas de changement :

Contrat d'apprentissage

Date de prise d'effet :

Durée :

Entreprise

	Entreprise 1 ^{er} contrat	Entreprise 2 ^{ème} contrat	Entreprise 3 ^{ème} contrat
Nom ou raison sociale			
Adresse			
Téléphone			
Responsable de la formation			
Date de fin ou rupture du contrat			

Adresses utiles

Direction départementale du travail

Adresse : 210, quai Jemmapes 75010 Paris

Téléphone : 01.44.84.42.74

Rectorat de Paris

MACA : Mission Académique Contrôle pédagogique des formations en Apprentissage

Adresse : 12 Boulevard d'Indochine 75019 Paris

Téléphone : 01.44.62.40.40

(L'apprenti.e a la possibilité de prendre contact avec l'inspecteur de l'apprentissage)

École de travail - ORT

Siège social

4 bis rue des rosiers 75004 PARIS

01.44.54.31.80

Directrice : Yaël FRIDMAN

Responsable du suivi administratif :

Conseiller principal d'éducation :

Annexe

7 rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS

01.48.06.58.58

Contact : Patrick NAKACHE

Delphine NAKACHE

Patrick NAKACHE

Handicap

Pour toutes questions concernant l'accueil d'apprenti.e.s en situation de handicap un référent est à votre écoute.

Référente handicap : Christel ROELS (christelroels@hotmail.fr)

Documents utiles accessibles sur notre site

Adresse du site de l'école de travail ORT :

ecoledetravail.fr

Vous trouverez :

- Vos emplois du temps,
- Vos plannings d'alternance.

Et toutes informations utiles pour votre parcours de formation.

Vous pouvez également y consulter :

[Le règlement intérieur](#)

[Les modalités d'examen](#)

[Les référentiels](#)

[Les règlements d'examens](#)

L'apprentissage

L'apprentissage est une forme d'éducation alternée en vue de l'acquisition d'une qualification professionnelle certifiée par un diplôme ou par un titre homologué. Cette formation fait l'objet d'un contrat d'apprentissage. Cette forme d'insertion immédiate dans un emploi permet aux jeunes d'acquérir une formation appliquée, rapidement opérationnelle, qui lui ouvre les portes d'une intégration plus facile dans la vie professionnelle et le prédispose à se promouvoir dans le cadre de la formation continue.

Pour réussir cette forme d'éducation, il convient d'instaurer et de développer une large concertation entre maître d'apprentissage et formateurs de CFA, avec des outils de liaison adaptés. L'efficacité et l'optimisation de l'alternance passent nécessairement par le développement de relations fréquentes entre les CFA et les entreprises. Ces relations sont le support d'une véritable alternance permettant au jeune de recevoir une formation cohérente, qui veille à la prise en compte du vécu socio-professionnel du jeune en entreprise par le CFA, mais aussi à l'application par l'entreprise d'apprentissages développés au CFA.

Le livret d'apprentissage

C'est un **document réglementaire** indispensable au suivi de la formation du jeune, il atteste de la formation reçue par l'apprenti en entreprise et en CFA. Il est confié à l'apprenti.e dès le début de sa formation. Son utilisation est **obligatoire** (circulaire 80-406 du 20.09.1980 du ministère de l'Éducation nationale), il doit être conservé, tenu à jour, et présenté lors de chaque alternance ainsi qu'aux inspecteurs de l'apprentissage sur leur demande.

Les engagements réciproques

CFA

Dispenser aux apprenti.e.s un enseignement général, technique et pratique en adéquation avec la formation dispensée en entreprise. Assurer la coordination entre la formation qu'il dispense et celle assurée en entreprise. Vérifier la présence des apprenti.e.s à toutes les activités pédagogiques et à tous les examens organisés par le Centre.

Entreprise

Assurer une formation méthodique et complète conduisant au diplôme visé par le contrat en confiant à l'apprenti.e des tâches en relation directe avec la qualification professionnelle prévue au contrat, et ceci en présence permanente du maître d'apprentissage.

Faire suivre à l'apprenti.e la formation dispensée par le CFA. Prendre part aux activités organisées par le CFA et visant à coordonner la formation. Faire procéder à l'inscription à l'examen. Effectuer dès l'entrée du jeune en entreprise les déclarations obligatoires afin de bénéficier de la Sécurité Sociale et des prestations familiales.

Apprenti.e

Effectuer le travail qui lui est confié par l'employeur. Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA. Suivre avec assiduité l'enseignement au CFA qui comprend un enseignement général, un enseignement technique théorique et un enseignement pratique complétant la formation en entreprise. Se présenter à l'examen prévu au contrat.

Signature de l'entreprise :	Signature du CFA :  
-----------------------------	---

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

• Qu'est-ce que le contrat d'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage associe l'exercice d'une activité professionnelle en entreprise et une formation dans un CFA ayant pour objet l'acquisition d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme technologique ou professionnel ou un titre homologué de l'enseignement professionnel ou technologique de niveaux 3, 4, 5, 6, 7.

L'apprenti.e jeune est salarié.e de l'entreprise et est placé.e sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage.

Le nombre d'heures passées chaque année en CFA par l'apprenti.e, varie en fonction de la formation préparée. Ce temps fait partie du temps de travail.

• Public bénéficiaire

Les jeunes de 16 à moins de 30 ans (sauf cas particuliers).

Les jeunes ayant 15 ans dans l'année civile au début du contrat et ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire.

• Nature du contrat

C'est le plus souvent un contrat de travail à durée déterminée - CDD (la signature d'un contrat à durée indéterminée - CDI est possible) de type particulier qui donne à l'apprenti.e le statut de jeune salarié.e et qui associe une formation dispensée dans l'entreprise et dans le CFA.

La durée du contrat en CDD varie de 1 à 3 ans, selon le diplôme préparé.

Le contrat peut être résilié de part et d'autre, sans formalité, pendant les 45 premiers jours de présence en entreprise, au-delà avec accord express des deux parties (employeurs/apprenti.e.s).

Il est possible de souscrire des contrats d'apprentissage successifs pour un.e même jeune.

Le contrat doit être conclu dans la période qui s'étend de deux mois avant à deux mois après le début des cours au CFA.

Il peut donc être signé dès le mois de juillet et au plus tard en novembre.

• Rémunération

Fixée en pourcentage du SMIC, elle augmente en fonction de l'âge de l'apprenti.e et de l'année d'exécution du contrat.

BÂRÈME PLANCHER pour les contrats signés après le 1^{er} mai 2023

	moins de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année	27 %	43 %	53%	100 %
2ème année	39 %	51 %	61%	100 %
3ème année	55 %	67 %	78%	100 %

BÂRÈME DES APPRENTI.E.S DU BÂTIMENT

	moins de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année	40 %	50 %	55%	100 %
2ème année	50 %	60 %	65%	100 %
3ème année	60 %	70 %	80%	100 %

En cas d'échec à l'examen, la rémunération applicable est celle correspondant à la dernière année d'apprentissage et suivant l'âge de l'apprenti.e.

Attention ! tout.e jeune qui après un CAP continue sur un BAC perçoit au minimum 70%

En application de cette Convention Collective du Bâtiment, les apprenti.e.s de ce secteur ont droit à une prime de panier lorsqu'ils travaillent sur les chantiers ainsi qu'aux frais de repas de cantine qui sont pris au CFA.

Ils-elles peuvent également prétendre au remboursement intégral de leurs frais de transport pour se rendre sur les chantiers et au CFA.

Par ailleurs, les entreprises artisanales bénéficient toujours de l'exonération des charges sociales.

Ceci est une base de calcul minimale et légale, il est possible de proposer un salaire supérieur à l'apprenti.e.

Les relèvements du SMIC ont une incidence immédiate.

Les majorations de salaire prévues en fonction de l'âge sont applicables le 1er jour du mois suivant la date anniversaire de l'apprenti.e.

Lorsqu'un.e apprenti.e conclut avec le même employeur un nouveau contrat d'apprentissage, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année d'exécution du contrat précédent.

• Statut de l'apprenti.e

L'apprenti.e bénéficie de la même couverture sociale que l'ensemble des salariés, y compris pendant le temps passé en CFA. Il-elle a les mêmes droits aux congés que tout autre salarié.e.

LE RÔLE DU TUTEUR EN ENTREPRISE

La fonction de maître d'apprentissage peut être exercée par l.e.a chef.fe d'entreprise ou l'un.e de ses salarié.e.s. Le maître d'apprentissage doit :

- Être majeur et présenter les garanties de moralité ;
- Avoir le diplôme préparé par le jeune et 2 ans d'expérience professionnelle dans le métier OU posséder une expérience professionnelle de 3 ans en relation avec le diplôme visé.

Nombre d'apprentis

Un maître d'apprentissage peut suivre au maximum deux apprenti.e.s et un.e apprenti.e redoublant.

Il a deux missions essentielles :

- La formation au métier.
- L'accompagnement dans la vie professionnelle et sociale de l'apprenti.e.

Maître d'apprentissage formateur

Vous transmettez vos savoirs et savoir-faire techniques à votre apprenti.e en situation réelle d'exercice du métier. Dans le même temps, grâce à une coordination avec le CFA vous vous assurez de la correspondance entre les apprentissages dans l'entreprise et ceux acquis au centre de formation.

Maître d'apprentissage accompagnateur

Vous aidez votre apprenti.e à s'insérer dans l'entreprise, à comprendre les règles et les formes de l'organisation. Vous êtes celui qui lui sert de modèle professionnel, voire au-delà.

Vous intervenez à 3 niveaux :

- Le savoir : conseiller, accompagner le jeune dans sa formation générale.
- Le savoir-faire : veiller à ce que l'activité du jeune corresponde à l'acquisition des connaissances pratiques.
- Le savoir-être : participer à l'entrée du jeune dans la vie active et lui inculquer les réflexes nécessaires à une bonne intégration professionnelle.

LE LIVRET D'APPRENTISSAGE

Ce document élaboré par le CFA aide le maître d'apprentissage à dérouler les objectifs de formation, à organiser les séquences d'apprentissage et à évaluer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'apprenti.e. Il constitue une liaison permanente entre l'entreprise et le CFA et doit être mis à jour régulièrement.

Vous pouvez à tout moment faire le point avec le formateur référent de la section :

En 1^{ère} année : _____

En 2^{ème} année : _____

ÉVALUATION FINALE

L'entreprise participe à la réussite de son apprenti.e et doit lui permettre de recevoir toutes les informations nécessaires visant à ce but.

LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Comme pour chaque salarié.e la signature du contrat implique une visite obligatoire auprès de la médecine du travail qui doit avoir lieu dans les 2 mois qui suivent l'embauche.

MAINTENANCE DES VÉHICULES

Certificat d'aptitude professionnelle

Baccalauréat professionnel

1. Maintenance périodique	T1.1	Effectuer les contrôles définis par la procédure.
	T1.2	Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux.
	T1.3	Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance.
2. Diagnostic	T2.1	Confirmer , constater un dysfonctionnement, une anomalie.
	T2.2	Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux.
	T2.3	Proposer des solutions correctives.
3. Maintenance corrective	T3.1	Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments.
	T3.2	Régler, paramétrer .
4. Réception – Restitution du véhicule	T4.1	Prendre en charge le véhicule.
	T4.2	Restituer le véhicule.
	T4.3	Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire.
5. Organisation de la maintenance	T5.1	Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
	T5.2	Compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation.

En gras les tâches non communes entre le CAP et Bac Pro

Les autres tâches dépendent du résultat et de l'autonomie attendus

Règlements d'examen

CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTIONS A	Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)
--	---

Épreuves	Unités	Coef	Mode
----------	--------	------	------

Unités Professionnelles

ÉPREUVE EP1 : Préparation d'une intervention de maintenance	UP1	6+1 (2)	CCF(1)
ÉPREUVE EP2 : Réalisation d'interventions sur véhicule	UP2	7	CCF

ÉPREUVE EG1 : Français et Histoire – Géographie Education civique	UG1	3	CCF
ÉPREUVE EG2 : Mathématiques sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF
ÉPREUVE EG3 : Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF
Épreuve facultative : Langue vivante (4)	UF		Ponctuel oral 0 h 20

- (1) Contrôle en cours de formation;
 (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement;
 (3) 1 heure pour la prévention santé environnement;
 (4) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Baccalauréat Professionnel			Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité)	
MAINTENANCE DES VÉHICULES Options A, B et C				
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée
E1- Épreuve scientifique		3		
Sous-épreuve E11 Mathématiques	U11	1,5	Ponctuelle écrite et pratique	1 h
Sous-épreuve E12 Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	Ponctuelle écrite et pratique	1 h
E2- Analyse préparatoire à une intervention		3	Ponctuelle écrite	3h
E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise		12		
Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur véhicule	U31	4	Ponctuelle Pratique	4 h
Sous-épreuve E32 : Communication technique : Diagnostic sur système mécanique	U32	3	Ponctuelle orale	10 min + 20 min
Sous-épreuve E33 : Diagnostic d'un système piloté	U33	3	Ponctuelle Pratique	3 h
Sous-épreuve E34 : Économie-gestion	U34	1	Ponctuelle orale	30 min
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	U35	1	Ponctuelle écrite	2 h
E4- Épreuve de langue vivante		2	Ponctuelle orale	20 min(1)
E5- Épreuve de français, histoire – géographie et éducation civique		5		
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuelle écrite	2 h 30
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponctuelle écrite	2 h
E6- Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques		1	Ponctuelle écrite	1 h 30
E7- Épreuve d'éducation physique et sportive		1	Ponctuelle Pratique	
Épreuve facultative (2)				
Langue vivante ou Langue des signes française (LSF)			UF1	Ponctuel oral 20 min (1)

(1) : dont 5 minutes de préparation.

(2) : la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

Calendrier d'alternance

Emploi du temps

Description des activités pendant la période en entreprise de septembre à février 20..

	J'ai effectué	J'ai participé	Remarques
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
À partir d'une procédure constructeur dans le cadre d'une révision intermédiaire (15000Kms par ex), révision approfondie (60000Kms par ex), contrôle d'éclairage/signalisation, niveaux, pneumatiques, freinage...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Motorisation (huiles, filtres, liquide refroidissement, bougies, ...) Freinage (plaquettes, disques,...) Liaison au sol (pneumatique...)			
Effectuer la mise à jour des IM			
Réinitialisation indicateur de maintenance			
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, équilibrage des roues...)			
Maintenance corrective simple			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Des trains roulants (triangle, rotule, bras, silentbloc...) Des circuits électriques (charge, démarrage,...) De la motorisation (échappement, silentbloc, ...) De la transmission (arbre, palier, ...)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, tension de courroie, équilibrage des roues...)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Freinage, jeux trains roulants et transmissions, lecture du journal défauts...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange du circuit de refroidissement, vidange du circuit de freinage... Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Freinage (hydraulique : étrier, cylindre récepteur ...) Circuit de refroidissement (radiateurs, thermostat...) Trains roulants (amortisseurs AV, roulements ...) Motorisation (vanne EGR, Echangeur, Démarreur ...)			
Régler, paramétrer			
Freins de stationnement, géométrie des trains roulants, tension de courroie...			
Restitution du véhicule - Organisation de la maintenance			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Compte rendu oral de l'intervention Contrôles avant livraison Suivi du véhicule - OR – Liste de pièces et fournitures			
Maintenance périodique			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Contrôles visuels, tactiles, auditifs Lecture du journal des défauts			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...) Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...) Kit distribution moteur...			
Maintenance corrective complexe			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Tous systèmes			
Régler			
Tous systèmes (Géométrie des trains roulants, motorisation...)			
Réception – Restitution du véhicule			
Prendre en charge le véhicule			
Protection et positionnement du véhicule Consignation du véhicule ou conditions d'intervention favorables constatées réclamées.			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Préparation du véhicule selon la procédure de restitution de l'entreprise			
Gestion du poste de travail			
Organisation du poste garantissant sécurité, efficacité et respect de l'environnement			

<p align="center">Activités en entreprise septembre - décembre</p>	<p>1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu</p>

<p align="center">Activités en entreprise janvier - mars</p>	<p>1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu</p>

Description des activités pendant la période en entreprise de mars à août 20..

	J'ai effectué	J'ai participé	Remarques
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
À partir d'une procédure constructeur dans le cadre d'une révision intermédiaire (15000Kms par ex), révision approfondie (60000Kms par ex), contrôle d'éclairage/signalisation, niveaux, pneumatiques, freinage...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Motorisation (huiles, filtres, liquide refroidissement, bougies, ...) Freinage (plaquettes, disques,...) Liaison au sol (pneumatique...)			
Effectuer la mise à jour des IM			
Réinitialisation indicateur de maintenance			
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, équilibrage des roues...)			
Maintenance corrective simple			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Des trains roulants (triangle, rotule, bras, silentbloc...) Des circuits électriques (charge, démarrage,...) De la motorisation (échappement, silentbloc, ...) De la transmission (arbre, palier, ...)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, tension de courroie, équilibrage des roues...)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Freinage, jeux trains roulants et transmissions, lecture du journal défauts...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange du circuit de refroidissement, vidange du circuit de freinage... Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Freinage (hydraulique : étrier, cylindre récepteur ...) Circuit de refroidissement (radiateurs, thermostat...) Trains roulants (amortisseurs AV, roulements ...) Motorisation (vanne EGR, Echangeur, Démarreur ...)			
Régler, paramétrer			
Freins de stationnement, géométrie des trains roulants, tension de courroie...			
Restitution du véhicule - Organisation de la maintenance			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Compte rendu oral de l'intervention Contrôles avant livraison Suivi du véhicule - OR – Liste de pièces et fournitures			
Maintenance périodique			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Contrôles visuels, tactiles, auditifs Lecture du journal des défauts			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...) Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...) Kit distribution moteur...			
Maintenance corrective complexe			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Tous systèmes			
Régler			
Tous systèmes (Géométrie des trains roulants, motorisation...)			
Réception – Restitution du véhicule			
Prendre en charge le véhicule			
Protection et positionnement du véhicule Consignation du véhicule ou conditions d'intervention favorables constatées réclamées.			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Préparation du véhicule selon la procédure de restitution de l'entreprise			
Gestion du poste de travail			
Organisation du poste garantissant sécurité, efficacité et respect de l'environnement			

Activités en entreprise avril - juin	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Activités en entreprise juillet - août	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Description des activités pendant la période en centre de formation

Matières	Thèmes abordés

Signature du formateur de l'entreprise :

Signature du formateur référent du CFA :

Commentaires :

Bilan intermédiaire en entreprise

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant	Non évaluable
Ponctualité					
Assiduité					
Intégration dans l'entreprise					
Participe aux discussions					
Respecte ses collègues					
Sait proposer son aide					
Sait à qui s'adresser en cas de nécessité					
Intérêt manifeste					
S'intéresse aux activités proposées					
Sait être attentif					
A la volonté de progresser					
Travail et technique					
Comprend les consignes de travail					
Respecte les consignes de travail					
Tient compte des remarques éventuelles					
S'adapte aux différentes situations de travail					
Fournit un travail personnel de qualité					
Est soigné et habile de ses mains					
Respecte le matériel					
Respecte les règles de sécurité					
Travaille en autonomie					
Termine le travail commencé					
Prend des initiatives cohérentes					
Organise son travail					
Pose des questions techniques					
Choisit le matériel et outils adéquats					
Utilise convenablement le matériel et les outils					
Entretient le matériel					
<u>Observations complémentaires :</u>	Signature du formateur de l'entreprise :				

Calendrier d'alternance

Emploi du temps

Description des activités pendant la période en entreprise de septembre à février 20..

	J'ai effectué	J'ai participé	Remarques
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
À partir d'une procédure constructeur dans le cadre d'une révision intermédiaire (15000Kms par ex), révision approfondie (60000Kms par ex), contrôle d'éclairage/signalisation, niveaux, pneumatiques, freinage...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Motorisation (huiles, filtres, liquide refroidissement, bougies, ...) Freinage (plaquettes, disques,...) Liaison au sol (pneumatique...)			
Effectuer la mise à jour des IM			
Réinitialisation indicateur de maintenance			
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, équilibrage des roues...)			
Maintenance corrective simple			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Des trains roulants (triangle, rotule, bras, silentbloc...) Des circuits électriques (charge, démarrage,...) De la motorisation (échappement, silentbloc, ...) De la transmission (arbre, palier, ...)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, tension de courroie, équilibrage des roues...)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Freinage, jeux trains roulants et transmissions, lecture du journal défauts...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange du circuit de refroidissement, vidange du circuit de freinage... Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Freinage (hydraulique : étrier, cylindre récepteur ...) Circuit de refroidissement (radiateurs, thermostat...) Trains roulants (amortisseurs AV, roulements ...) Motorisation (vanne EGR, Echangeur, Démarreur ...)			
Régler, paramétrer			
Freins de stationnement, géométrie des trains roulants, tension de courroie...			
Restitution du véhicule - Organisation de la maintenance			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Compte rendu oral de l'intervention Contrôles avant livraison Suivi du véhicule - OR – Liste de pièces et fournitures			
Maintenance périodique			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Contrôles visuels, tactiles, auditifs Lecture du journal des défauts			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...) Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...) Kit distribution moteur...			
Maintenance corrective complexe			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Tous systèmes			
Régler			
Tous systèmes (Géométrie des trains roulants, motorisation...)			
Réception – Restitution du véhicule			
Prendre en charge le véhicule			
Protection et positionnement du véhicule Consignation du véhicule ou conditions d'intervention favorables constatées réclamées.			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Préparation du véhicule selon la procédure de restitution de l'entreprise			
Gestion du poste de travail			
Organisation du poste garantissant sécurité, efficacité et respect de l'environnement			

<p align="center">Activités en entreprise septembre - décembre</p>	<p>1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu</p>

<p align="center">Activités en entreprise janvier - mars</p>	<p>1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu</p>

Description des activités pendant la période en entreprise de mars à août 20..

	J'ai effectué	J'ai participé	Remarques
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
À partir d'une procédure constructeur dans le cadre d'une révision intermédiaire (15000Kms par ex), révision approfondie (60000Kms par ex), contrôle d'éclairage/signalisation, niveaux, pneumatiques, freinage...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Motorisation (huiles, filtres, liquide refroidissement, bougies, ...)			
Freinage (plaquettes, disques,...)			
Liaison au sol (pneumatique...)			
Effectuer la mise à jour des IM			
Réinitialisation indicateur de maintenance			
Maintenance périodique simple (Entretien)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, équilibrage des roues...)			
Maintenance corrective simple			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Des trains roulants (triangle, rotule, bras, silentbloc...)			
Des circuits électriques (charge, démarrage,...)			
De la motorisation (échappement, silentbloc, ...)			
De la transmission (arbre, palier, ...)			
Régler, paramétrer			
(Éclairage, tension de courroie, équilibrage des roues...)			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Freinage, jeux trains roulants et transmissions, lecture du journal défauts...			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange du circuit de refroidissement, vidange du circuit de freinage...			
Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Freinage (hydraulique : étrier, cylindre récepteur ...)			
Circuit de refroidissement (radiateurs, thermostat...)			
Trains roulants (amortisseurs AV, roulements ...)			
Motorisation (vanne EGR, Echangeur, Démarreur ...)			
Régler, paramétrer			
Freins de stationnement, géométrie des trains roulants, tension de courroie...			
Restitution du véhicule - Organisation de la maintenance			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Compte rendu oral de l'intervention			
Contrôles avant livraison			
Suivi du véhicule - OR – Liste de pièces et fournitures			
Maintenance périodique			
Effectuer les contrôles définis par la procédure			
Contrôles visuels, tactiles, auditifs			
Lecture du journal des défauts			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...)			
Distribution moteur (repères et éléments accessibles)			
Maintenance corrective			
Remplacer les sous-ensembles, ajuster les niveaux			
Vidange des circuits hydraulique (refroidissement, freinage, BV ...)			
Kit distribution moteur...			
Maintenance corrective complexe			
Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments			
Tous systèmes			
Régler			
Tous systèmes (Géométrie des trains roulants, motorisation...)			
Réception – Restitution du véhicule			
Prendre en charge le véhicule			
Protection et positionnement du véhicule			
Consignation du véhicule ou conditions d'intervention favorables constatées réclamées.			
Restituer le véhicule - Compléter l'ordre de réparation			
Préparation du véhicule selon la procédure de restitution de l'entreprise			
Gestion du poste de travail			
Organisation du poste garantissant sécurité, efficacité et respect de l'environnement			

Activités en entreprise avril - juin	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Activités en entreprise juillet - août	1 - J'ai effectué 2 - J'ai participé 3 - J'ai vu

Description des activités pendant la période en centre de formation

Matières	Thèmes abordés

Signature du formateur de l'entreprise :

Signature du formateur référent du CFA :

Commentaires :

Bilan intermédiaire en entreprise

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant	Non évaluable
Ponctualité					
Assiduité					
Intégration dans l'entreprise					
Participe aux discussions					
Respecte ses collègues					
Sait proposer son aide					
Sait à qui s'adresser en cas de nécessité					
Intérêt manifeste					
S'intéresse aux activités proposées					
Sait être attentif					
A la volonté de progresser					
Travail et technique					
Comprend les consignes de travail					
Respecte les consignes de travail					
Tient compte des remarques éventuelles					
S'adapte aux différentes situations de travail					
Fournit un travail personnel de qualité					
Est soigné et habile de ses mains					
Respecte le matériel					
Respecte les règles de sécurité					
Travaille en autonomie					
Termine le travail commencé					
Prend des initiatives cohérentes					
Organise son travail					
Pose des questions techniques					
Choisit le matériel et outils adéquats					
Utilise convenablement le matériel et les outils					
Entretient le matériel					
<u>Observations complémentaires :</u>	Signature du formateur de l'entreprise :				

CAP	Baccalauréat pro	J'ai effectué	J'ai participé	Remarques
MAINTENANCE DES VÉHICULES				
Activité A1 : MAINTENANCE PÉRIODIQUE				
Tâche T1.1 – Effectuer les contrôles définis par la procédure				
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la liste des contrôles • Effectuer les contrôles • Signaler les anomalies • Renseigner les documents de suivi du véhicule 				
Tâche T1.2 – Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux				
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits • Ajuster les niveaux • Renseigner les documents de suivi du véhicule 				
Tâche T1.3 – Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance				
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les indicateurs de maintenance • Compléter les documents de suivi du véhicule 				
Activité A2 : DIAGNOSTIC				
Tâche T2.1 – Confirmer, constater un dysfonctionnement, une anomalie				
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les tests, essais et manipulations • Constater et confirmer le dysfonctionnement ou l'anomalie. 				
Tâche T2.2 – Identifier les systèmes, les sous-ensembles, les éléments défectueux				
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mesures et contrôles à effectuer • Effectuer les mesures et contrôles liés au dysfonctionnement • Identifier les systèmes, les sous-ensembles ou éléments défectueux • Rechercher et signaler les éventuelles conséquences du dysfonctionnement 				
Tâche T2.3 – Proposer les solutions correctives				
<ul style="list-style-type: none"> • Définir les solutions correctives économiquement et techniquement réalisables • Hiérarchiser et justifier les propositions de remise en conformité 				
Activité A3 : MAINTENANCE CORRECTIVE				
Tâche T3.1 – Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments				
<ul style="list-style-type: none"> • Déposer les sous-ensembles, les éléments en vue d'une réparation ou d'un remplacement • Réparer ou remplacer les sous-ensembles, les éléments défectueux • Reposer les sous-ensembles, les éléments 				
Tâche T3.2 – Régler, paramétrer				
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la configuration du véhicule • Régler, paramétrer 				
Activité A4 : RECEPTION-RESTITUTION DU VEHICULE				
Tâche T4.1 – Prendre en charge le véhicule				
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance de l'ordre de réparation ou de travail • Identifier le véhicule • Collecter les données relatives à l'intervention • Effectuer les contrôles visuels et signaler les défauts • Protéger le véhicule pour l'intervention prescrite 				
Tâche T4.2 – Restituer le véhicule				
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les contrôles de sécurité • Compléter les documents de suivi du véhicule • Expliquer les travaux effectués au chef d'atelier et au client • Renseigner l'ordre de réparation ou de travail 				
Tâche T4.3 – Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire				
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une intervention complémentaire ou obligatoire 				
Activité A5 : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE				
Tâche T5.1 – Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, outillages				
<ul style="list-style-type: none"> • Établir et transmettre au service concerné, la liste des sous-ensembles, éléments et produits nécessaires à l'intervention • Contrôler la conformité des sous-ensembles, éléments et produits reçus • S'assurer de la disponibilité des équipements et outillages nécessaires à l'intervention 				
Tâche T5.2 – Compléter l'ordre de réparation. Préparer une estimation				
<ul style="list-style-type: none"> • Compléter l'ordre de réparation • Préparer une estimation de travaux 				

